

Étapes et modalités d'inscription

1 Pré-inscription

COCHEZ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Si vous êtes salarié-e d'une structure qui prendra en charge les frais pédagogiques, soit sur ses fonds propres, soit via un OPCO.

Un devis vous sera ensuite adressé.

COCHEZ À TITRE INDIVIDUEL

Si vous prenez en charge personnellement les frais pédagogiques.

(À l'issue de la formation, la facture sera établie à votre nom et adresse postale personnelle.)

Remplissez le bulletin de pré-inscription en ligne sur :

inscription.ifree.asso.fr

2 Validation

AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Dès réception du devis signé, une convention de formation professionnelle vous est adressée par mail. Le retour de la convention signée valide votre inscription.

À TITRE INDIVIDUEL

Dès réception de votre bulletin d'inscription, un contrat de formation professionnelle vous est adressé par mail. Le retour du contrat signé, accompagné du règlement (encaissé une fois la formation terminée), valide votre inscription.

Vous disposez de 15 jours pour vous rétracter.



3 Confirmation

Une convocation avec tous les éléments logistiques vous est envoyée maximum 15 jours avant le début de la formation.

4 Après la formation

Le dernier jour de la formation, votre **attestation de formation** vous est remise en main propre.

Une semaine après la fin de la formation, la **facture accompagnée du certificat de réalisation** vous est adressée (ou déposée sur CHORUS Pro pour les entités publiques).

Consultez nos Conditions Générales de Vente sur :

cgv.ifree.asso.fr

SIRET 40770630800035

N° organisme de formation professionnelle 54790054579